

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Canton de Melbourne

Scrutin du

2022 11 27
année mois jour

Je, Cindy Jones,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1 à 3	Hôtel de Ville, 1257, route 243, Canton de Melbourne

B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche : 2022 11 27
année mois jour

10 h 20 h
de à

Signature



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2022 10 28
année mois jour

Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

Canton de Melbourne

Scrutin du

2022 11 27
année mois jour

Je, Cindy Jones, certifie, sous mon serment d'office, que
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

Avis public concernant l'endroit bureau vote scrutin (SM-42) a été publié à la date et de la façon suivante :
Nom de l'avis

❖ **Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :**

affichage au bureau de la municipalité le
année mois jour

et

insertion dans le journal _____ le
Nom du journal année mois jour

❖ **Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :**

affichage le 2022 10 28 aux deux endroits prévus :
année mois jour

1. 1257, route 243 (Hôtel de Ville)
Endroit

2. 1169, route 243 (L'Église St-Andrew's Church)
Endroit

Signature

Donné à Canton de Melbourne, le 2022 10 28
Municipalité année mois jour



Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier